

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

16/12/2021

ORDRE DU JOUR :

Bilan moral

Bilan financier

Modification du CA

Projets

Questions diverses

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présents : Litzzy FRAGASSI(présidente), Michèle LACELLE (Trésorière), Christine BARATIN (Secrétaire), Renée et Gérard PILLON, Murielle HAGNERÉ, Joël HABERT, Claire LOPEZ, Chantal HUCHÉ, Pascal BARATIN, Elizabeth CHAPLOT.

Absente excusée : Thérèse MARIE

CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : Laurent LAEMLÉ, Olivier HOMOLLE, Céline VOISIN, Christian MASSON, Sylvia FLEURY, Catherine POULAIN, Didier FRAGASSI. Arrivée de Monsieur le Maire Olivier COLIN, à 19h10.

Début de la réunion à 18H40.

1. Bilan moral présenté par la Présidente

Évolution positive du nombre d'adhérents. Depuis septembre, l'association compte environ 240 adhérents. Pendant la crise sanitaire, certains cours ont été dispensés en visio avec Luis qui a, depuis cet été, quitté l'association pour retourner au Portugal.

Remerciements à Grégory Lemeunier, président du MBCH, qui a permis que certains cours puissent se dérouler en extérieur sur le terrain d'entraînement du motoball, quand les regroupements ont à nouveau été possibles.

L'ALH a participé au festival de rues en août et au forum des associations début septembre.

Depuis fin septembre, 2 repas dansants ou chantants ont pu être organisés dans des conditions normales.

Le 5 décembre, malgré un nombre inférieur de participants, nous avons pu maintenir la choucroute dansante en respectant les mesures sanitaires (port du masque pendant les déplacements et les danses).

Bilan moral adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier présenté par la Trésorière

Présentation d'un tableau Excel reprenant l'évolution des comptes depuis 2017.

Les finances sont saines puisque les comptes de 2021 font apparaître une progression de 5 180€. Le solde de l'exercice est de 30 847,31 € alors qu'il était de 83€ au début 2017, année de la prise de fonctions de Litzzy.

Il a été proposé un tarif préférentiel aux adhérents de 2020, pour l'année 2021. En effet, les cours de 2020-2021 n'ont pas pu être dispensés alors que les adhésions avaient été réglées. Il s'agit d'une compensation.

Aucune subvention municipale n'a été demandée en 2021. Il en sera de même pour 2022.

Bilan financier adopté à l'unanimité.

3. Modification du CA

Les membres sont élus pour 3 ans renouvelables. Présentation des membres du conseil d'administration.

Litzzy propose de renouveler le mandat de Murielle.

Renouvellement adopté à l'unanimité.

4. Projets 2021-2022

Annulation du réveillon du 31 décembre 2021.

Si les conditions le permettent, il en sera proposé un chaque année à l'avenir.

Un repas mensuel est prévu jusqu'en juillet 2022 si les conditions sanitaires l'autorisent.

Par respect des règles sanitaires, certains cours sont dédoublés. Ainsi, Lamine assure 2 fois 2 cours par semaine, tout comme Laëtizia et nous avons rajouté un cours de yoga supplémentaire pour Aline. Ceci entraînera des frais supplémentaires.

Le professeur de méditation n'est pas certain de rester. Il est probable que ce cours soit remplacé par de la sophrologie.

L'attribution de l'espace culturel pour les séances de chant offre de meilleures conditions pour le déroulement de cette activité. Il sera possible à chacun d'assister à la séance du 20 décembre, autour de chants de Noël.

5. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Laurent LAEMLÉ, 1^{er} adjoint, prend la parole pour apporter le soutien logistique de la municipalité. Il félicite l'association pour le nombre de membres au CA.

Mme Corbet lui demande s'il serait envisageable que les cours de danse en ligne se déroulent à la salle des fêtes. Réponse négative unanime des élus.

Mme Madiou évoque le problème du chauffage dans la salle polyvalente. Elle évoque aussi le manque d'efficacité de cette salle à cause du bruit de la soufflerie.

Aucune solution n'est envisagée par les élus.

Pour terminer la réunion, la vidéo réalisée par Tom Courtois et vue 3890 fois sur Facebook est projetée.

Intervention de Monsieur le Maire

Fin de la réunion vers 19H30.